



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA

Avis de Consultation Ouverte

N° 036-MFA/CENHOSOA/UGPM/2025/AC

1. Le **CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de divers accessoires et petits matériels hospitaliers repartis en trois (03) lots (à commande)** : Lot n°01: Petit matériel de paramètres vitaux, Lot n°02: Petit matériel d'intubation et ventilation, Lot n°03: Petit matériel d'optique et visionneuse au profit du CENHOSOA ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **deux (2)** Lot(s) au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **RATOVONDRAINY Willy Personne Responsable des Marchés Publics auprès du CENHOSOA**

Rue : **Rue Docteur MOSS - Soavinandriana**

Etage / Numéro de Bureau : **CENHOSOA/PRMP**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA, CENHOSOA/PRMP et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de CENTRE HOSPITALIER DE SOAVINANDRIANA, CENHOSOA/PRMP.

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir au **Bureau de l'Unité de Gestion de la Passation des Marchés** au plus tard le **22/12/2025** à **13 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 12/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics